**LA MASSE MONETAIRE**

La masse monétaire est l’ensemble des moyens de paiement dont dispose à un moment donné l’économie du pays.

Les formes en sont diverses, qui vont :

* Des disponibilités monétaires d’utilisation courante et monnaie fiduciaire, monnaie scripturale, billets ou pièces, ou comptes bancaires ou assimilés à vue transmis par chèque et virements ;
* Aux disponibilités quasi-monétaire, ou placements à cout terme gérés par les banques.

**Composition de la masse monétaire**

**Les disponibilités ou monnaie proprement dite.**

**Les billets émis par l’institut d’Emission.**

La banque de centrale exerce ce privilège de l’émission des billets en fonction de ses avoirs en or et de ses créances sur l’étranger, sur le Trésor public et sur les autres banques.

**La monnaie divisionnaire.**

Elle est représentée par pièces de faible valeur nominale, permettant de « faire l’appoint » dans des paiements peu importants.

**La monnaie scripturale.**

Représentée, par les comptes créditeurs à vue dans banques, chez les comptables publics et centres de Chèques Postaux, nous venons de souligner son usage croissant en France, plus de 79% du total des disponibilités monétaires en 1980

**Les disponibilités quasi-monétaires ou quasi-monnaie.**

Ce sont des placements à cout terme (maximum cinq ans) pouvant être rapidement et facilement retirés après avoir été convertis en monnaie.

Ils comprennent :

* Les comptes d’épargne sur livrets des banques, qui sont productifs d’intérêts, mais le retrait ne peut être fait par chèques :
* Les plans d’épargne-logement, dont les comptes sont bloqués pendant un certain temps avec pour contrepartie des taux préférentiels pour l’acquisition d’un logement ;
* Les bons de caisse des banques, nominatifs ou au porteur, bon à échéance fixe ou bons d’épargne à cinq ans maximum ;
* Les dépôts à terme au Trésor.

Notons que les pièces d’or thésaurisées (« bas de laine ») ne sont ni une monnaie, ni une quasi-monnaie, en débit du rôle de réserve de valeur qu’on peut encore leur donner.

**LA NOTION DE VALEUR AJOUTEE**

Les agents producteurs que sont par excellence des entreprises utilisent dans leur processus de fabrication de nombreux biens et services : matières premières, énergie (gaz, électricité, fuel-oil…), transports, assurances.

Si nous voulons mesurer la *production réelle* des entreprises, il nous faut prendre en compte cette « consommation » de biens et services, nommée *consommation intermédiaire*.

Prenons l’exemple d’une entreprise artisanale vendant du mobilier. Elle a produit dans l’année pour 1 million de Dinard. Si elle est propriétaire des forêts fournissant le bois sur pied, des scieries pour la débiter et elle a son propre atelier de fabrication, nous dirons que la valeur des biens produits est effectivement de 1 million de DA.

Par contre, si elle a acquis du bois scié, pour 200 000 DA par exemple, et s’est limitée à la fabrication des meubles, on dira que sa production réelle n’est que de 800 000 DA, celle de l’entreprise-fournisseur étant de 200 000 DA.

Afin de ne pas compter deux fois la production du fournisseur, il ne faudra attribuer à notre entreprise que sa *part réelle* de production, que nous nommons *valeur ajoutée*.

La valeur ajoutée d’une entreprise est la *contribution personnelle* que celle-ci apporte à la production nationale.

V.A = Valeur des biens et services produits – valeur des biens et reçus

 (utilisés dans le processus

 de fabrication)

Que représente cette valeur ajoutée dans les comptes de l’entreprise ?

* En premier lieu, les salaires du personnel (versés aux ménages) ;
* Les cotisations sociales (versés aux propriétaires de capitaux) ;
* Les impôts (versés à l’Etat) ;
* Les intérêts et dividendes (versés aux propriétaires de capitaux) ;
* Et en fin, l’épargne conservée par l’entreprise pour financier ses investissements (autofinancement).
* C’est en vérité ce que nous dénommions REVENU de l’entreprise.

**LE PRODUIT INTERIEUR BRUT**

**Définition**

Le terme « *produit* » a besoin d’être précisé par rapport à l’appellation « *production* »

Le S.E.CN ayant « élargie » la notion de production – limitée jusqu’aux biens et services marchands - a préféré ce nouveau vocale de PRODUIT qui inclut des biens et services marchands et les services non marchands.

Les deux autres qualificatifs du produit appellent deux précisions :

* *La territorialité*  des unités des productions est basées sur le critère de résidence ; seuls sont prises en compte les entreprises installées sur le territoire national quelle que soit l’origine de leurs propriétaires, exploitants ou de leurs capitaux ; elles engendrent le PRODUIT INTERIEUR ;
* La qualificatif de brut suggère qu’il s’agit d’une première approche du produit ; les entreprises doivent considérer une dépense l’usure de leur capital fixe (investissement), c’est une charge inscrite dans leur compatibilité, appelée *amortissement*. Cet amortissement n’est pas déduit du Produit intérieur ; c’est pourquoi ce dernier est qualifié de BRUT.
* Si on soustrait l’amortissement (appelé encore consommation de capital fixe) on obtient le Produit NET.

**COMMENT MESURER LE P.I.B ?**

On mesure la production marchande et non marchande d’un pays par la somme des valeurs ajoutées des unités productrices résidentes.

P.I.B= Σ valeurs ajoutées des unités productrices

 = Production totale – Consommations intermédiaires.

* **LES AUTRES AGREGATS :**

**La P.N.B : PRODUIT NATIONAL BRUT**

Le critère retenu pour cet agrégat n’est plus la territorialité mais la nationalité des agents économiques.

A la somme des valeurs ajoutées des unités résidentes. Il faut adjoindre les salaires et revenus des Algériens résidant à l’étranger (émanant de filiales de firmes Algériennes implantées dans le monde) et déduire ceux des étrangers produisant en Algérie (succursales en France de firmes étrangères).

La différance entre P.I.B et P.N.B en valeur est relativement faible dans un pays développé comme la France, elle ne l’est pas pour un pays du tiers monde bien plus tributaire des investissements étrangers.

Ce P.N.B est l’agrégat le plus utilisé pour les comparaisons internationales.

* **LE REVENU NATIONAL**

Le revenu National est la somme des revenus perçus par les agents économiques nationaux , en raison de leur participation à la production .

On peut l’évaluer de deux façons :

* **Aux prix du marché** : à partir du P.I.B aux pris du marché , on obtient le Produit National qui représente l’ensemble des richesses disponibles et susceptibles d’être réparties sous forme de revenu . Mais il est impossible d’en répartir la totalité : une part du produit doit être utilisée à amortir les équipements ( capital fixe ), on passera donc par l’étape du Produit National Net :

Produit National Net = Produit National Brut - Amortissement

C’est cet agrégat qui représente le Revenu National aux prix du marché :

Revenu National aux prix du marché =   Produit National Net

A partir du P .I .B nous obtenons directement :

Revenu National aux prix du marché =   P.I.B aux prix du marché +

 Salaires et revenus du Reste du

 Monde - Salaires et revenus

 Versés au Reste du Monde-

 Amortissements

 ( consommation de Capital Fixe)